

Ô fil de la Boivre



Assemblée Générale du 24 septembre 2013 : compte rendu

16 présentes et 12 pouvoirs : le quorum est atteint.

Nicole A. adjointe municipale déléguée aux associations est présente.

Présentation par Anne-Marie des membres du Conseil d'administration présents.

Rapport moral présenté par Anne-Marie, présidente de l'association :

Bilan :

- Pour l'année 2012/2013 l'association comptait 38 adhérentes.
- L'association a participé au Forum des Associations de Biard en septembre 2012.
- Les ateliers se sont déroulés à la Maison des Associations une ou deux fois par semaine tous les quinze jours dans une bonne ambiance ; le vendredi après-midi et le mardi toute la journée.
- Le travail de l'année a été largement consacré à la réalisation d'ouvrages « En rouge et blanc » pour notre future exposition de novembre 2013.
- 5 Journées communes aux 2 groupes ont été mises en place :
 - ✓ Une journée « Noël » qui a permis de réaliser de petits objets « cadeaux » ou décoratifs,
 - ✓ Trois journées « ateliers récréatifs » avec cartonnage et initiations à la broderie au ruban, à la broderie à fils écartés. L'ensemble de ces activités a eu un grand succès ; le principe sera reconduit.
 - ✓ Stage abat-jour : technique transmise par deux adhérentes ayant participé à un stage abat-jour partiellement financé par l'association..... journée reconduite en cas de demandes.
- Plusieurs repas ont été organisés :
 - ✓ Repas de Noël au coin du feu au restaurant « La vieille auberge »,
 - ✓ Raclette dégustée sur place au printemps.Ces repas ont réuni à chaque fois une bonne trentaine de participantes.
- En janvier, un covoiturage a été organisé pour se rendre à Cholet au salon « Fils croisés en Anjou » ; l'association a financé ce déplacement.
- En mai, notre Journée de l'Amitié intergroupes a été l'occasion de passer une journée conviviale avec les groupes voisins et amis au foyer Guillaume d'Aquitaine (38 participantes).
- En juin, notre première exposition « Patchwork et dentelle » s'est déroulée pendant une semaine et a vu défiler environ 200 visiteurs. 21 adhérentes y ont tenu des permanences.
Nous sommes très satisfaites du travail accompli pour l'occasion : réalisation de housses pour les grilles porteuses, d'étiquettes souris ... mais aussi de la maquette de l'affiche réalisée par nos soins.
- Site internet de l'association : les adhérentes semblent apprécier. Merci au mari de Chantal G. qui le gère.
- Des remerciements sont adressés à la Mairie pour son accueil (prêt des salles) et son soutien financier à l'occasion de notre 1^{ère} exposition de juin et de celle à venir en novembre (subventions de 300 euros).

Projets :

- L'association a de nouveau participé au Forum des Associations de Biard qui a eu lieu le 7 septembre 2013. Publicité pour l'association (distribution de flyers avec l'adresse de notre site) et publicité pour notre prochaine exposition « En rouge et blanc » (distribution de flyers avec les détails de l'exposition) ont été faites. Une dizaine de contacts a été établie ... à suivre.
- Des précisions concernant « les rencontres spéciales » sont données :
 - ✓ Journée de l'amitié de notre association : 5 novembre 2013 (en cours de préparation)
Les quilteuses habituelles seront invitées,
 - ✓ Pour les deux groupes réunis : 1^{er} atelier récréatif + repas de Noël le 17 décembre 2013
 - Activités : cartonnage avec inclusion, les bases de la broderie Hardanger et de la broderie suisse,
 - Le repas se déroulera au restaurant de la Maison de la Formation (la réservation est faite).
 - ✓ Journée de l'Amitié Dentelle : 11 février 2014
Cette rencontre est une grande première, les dentelières des environs seront invitées ainsi que toutes les quilteuses de notre association : échanges et convivialité au menu de cette journée.
 - ✓ Pour les deux groupes à nouveau réunis, 2^{ème} et 3^{ème} ateliers récréatifs les 11 mars et 6 juin 2014 (mêmes activités que pour le 1^{er} atelier).
- Des précisions concernant « l'activité courante » sont données :
 - ✓ Les horaires des séances ont été légèrement modifiés : mardi 10h00/17h00 - vendredi 14h00/17h00,
 - ✓ Des livres de documentation sont à la disposition des adhérentes,
 - ✓ Des personnes dites « ressources » ont été répertoriées pour leur savoir-faire dans une technique précise, chacune d'entre elles prodiguera des conseils en rapport avec « sa » technique aux adhérentes qui le souhaitent. La liste des « référentes » et des techniques qui leur sont associées est énoncée,
 - ✓ Il est envisagé de faire des Baby quilts à offrir à un service du CHRU. Ces petits quilts seront confectionnés de façon individuelle ou collective (à étudier) avec nos tissus personnels. Marie prend contact avec l'hôpital,
 - ✓ Un fil rouge « tricot » est mis en place ; les rencontres permettront de résoudre les problèmes rencontrés chez soi,
 - ✓ Cette année est une année charnière :
 - pause pour les anciennes qui en profiteront pour terminer leurs ouvrages en cours et apprentissage à la demande pour les nouvelles ; pause puisque les 2 années suivantes seront consacrées à la confection d'ouvrages pour une exposition à l'automne 2016. Le thème n'est pas choisi, les idées sont les bienvenues,
 - changement de fonctionnement administratif de l'association à envisager (voir plus bas).
- Exposition « En rouge et blanc » du 16 au 24 novembre 2013 :
 - ✓ affiche et flyers :
 - on se félicite du résultat (maquette numérique par les Chantals d'après une proposition d'Anne-Marie),
 - le Crédit Agricole les a imprimés gratuitement mais sous condition (voir rapport financier plus bas),

- ✓ les invitations sont à l'étude (Chantal C. prépare des projets),
- ✓ chaque ouvrage aura une étiquette indiquant la (les) technique(s) utilisé(es),
- ✓ un dossier pédagogique sera rédigé pour expliquer chacune des techniques répertoriées.
- ✓ la tombola :
 - le prix du ticket est fixé à 2 euros,
 - le 1^{er} prix sera le quilt « sudoku », un appel aux dons (ouvrages, matériel, ...) sera fait pour les autres lots, une sélection suivra,
 - le tirage au sort sera effectué le samedi 23 novembre pour un retrait des lots le dimanche 24 novembre,
 - l'association « Biard sans frontières » qui participe entre autre à l'alphabétisation de femmes au Tchad bénéficiera de la quasi-totalité des bénéfices pour cette action.
- Changement de fonctionnement administratif de l'association :

Anne-Marie explique en détail l'intérêt d'un passage à une année civile pour la gestion administrative de l'association (bilan comptable, assurances, subventions) et des implications que cela suppose (assemblée générale et adhésion en début d'année civile, modification du règlement intérieur, gestion de la cotisation pour la période transitoire...)

Elle précise que cela n'aura pas d'impact pour le déroulement des activités de l'association : nous continuerons à fonctionner par année scolaire pour les projets, les animations, les thèmes éventuels.

Le rapport moral et le changement de fonctionnement de l'association et sont soumis au vote.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

Le passage à l'année civile pour le fonctionnement de l'association est adopté à l'unanimité

Rapport financier présenté par Nicole D, trésorière de l'Association :

- Une feuille de comptes simplifiés a été distribuée à chaque adhérente présente.
- Nicole commente le bilan :
 - ✓ l'impression des affiches pour l'exposition « Patchwork et dentelle » de juin a été intégralement payée par l'association,
 - ✓ l'impression des affiches pour l'exposition « En rouge et blanc » a été réalisée gratuitement par le Crédit Agricole à condition que l'association prennent des parts sociales (2 parts à 50 euros l'une ont été prises),
 - ✓ Subventions exceptionnelles attribuées par la Mairie (300 euros) dans le contexte des 2 expositions organisées par l'association durant l'année en cours.
- Les comptes ont été vérifiés et approuvés par Jean-René Clément, notre commissaire aux comptes.
- Le budget prévisionnel est ensuite exposé :
 - ✓ Pas de demande de subventions auprès de la mairie pour l'année à venir,
 - ✓ Le montant de la cotisation annuelle reste fixé à 40 euros,
 - ✓ Les adhérentes sont incitées à organiser du covoiturage pour aller visiter des expos, des salons. Après accord préalable, les frais seront remboursés par l'association. Pas de voyage collectif en bus (trop de contraintes).
 - ✓ Réponses sont faites à des questions plus précises (frais de déplacement, de réception ...)

Le rapport est soumis au vote ; il est adopté à l'unanimité moins 1 abstention.

Election du Conseil d'Administration

- Le nombre d'adhérentes de l'association détermine le nombre de membres au conseil d'administration soit 11 sièges au total.
- Un seul siège est à renouveler cette année, celui de Claudine T.
- Claudine T. se représente, un appel à d'autres candidatures est fait mais personne d'autre se présente.

La candidature de Claudine T. est soumise au vote : elle est réélue à l'unanimité au conseil d'administration

Vote supplémentaire

Le passage à l'année civile pour le fonctionnement de l'association ayant été adopté à l'unanimité lors du vote précédent, un autre vote s'impose pour déterminer les modalités de transition pour le paiement de la cotisation.

Il est proposé pour cette année de fixer à 40 euros la cotisation allant de septembre 2013 à décembre 2014 pour toutes les adhérentes (anciennes et nouvelles) et par la suite, chaque année, de demander 10 euros en septembre pour les nouvelles venues en attendant le mois de janvier suivant au cours duquel se tiendra notre assemblée générale qui fixera le montant de l'adhésion pour l'année civile juste commencée.

Cette proposition est soumise au vote ; elle est adoptée à l'unanimité.

En fin de séance Anne-Marie précise qu'elle a reçu un courrier de la Mairie qui fait appel aux bénévoles de ses associations pour préparer la réorganisation des activités périscolaires pour la rentrée 2014. Une réunion d'élaboration et d'échanges est organisée par la Mairie le jeudi 27 septembre 2013 à 20h00. Nicole A, adjointe municipale déléguée aux associations étant présente, elle répond aux quelques questions posées.

La séance est levée à 17h45. Les participantes à l'Assemblée Générale sont invitées à partager le pot de l'amitié.